



# Info-délits



## Division prévention criminalité

**Votre Gérant de sécurité :**  
 Adjudant Gilles Perruchoud  
 Route de Lausanne 32  
 1400 Yverdon-les-Bains  
 ☎ 024 557 70 07  
 📠 078 615 00 20  
[gilles.perruchoud@vd.ch](mailto:gilles.perruchoud@vd.ch)



## CHAVORNAY – BAVOIS

**Votre poste de gendarmerie :**

Grand-Rue 76  
 1373 Chavornay  
 ☎ 024 557 79 21

**Urgence : 117**



### Juillet 2018

Date	Délit	Endroit :	Type de lieu	Type de mode opératoire	Flag
02.07	Vol simple / appropriation illégitime	Restauroute / Bavois	Restaurant	Emporté porte-monnaie oublié sur un siège	
05.07	Vol par effraction	En Baudette / Corcelles	Habitation	Brisé vitrage porte d'entrée secondaire	
16.07	Vol simple	Rte d'Yverdon / Chavornay	Véhicule	Emporté smartphone dans auto	
24.07	Vol à la tire	Cimetière / Bavois	Véhicule	Affairée à l'extérieur de son auto, a été bousculée et son sac à main emporté	
30.07	Vol simple	Rue de l'Industrie/Chavornay	Véhicule	Emporté sac à main	

## Conseil du mois / information



### Vols dans les véhicules :

Chaque mois je relève un certain nombre de cas de vols dans des véhicules, qu'ils soient verrouillés ou non.

Voici quelques précautions à prendre lorsque vous laissez votre automobile stationnée dans un endroit public ou pour la nuit devant votre domicile.

### **Ne serait-ce que pour un court instant :**

- Verrouillez les portes et remontez les vitres de votre véhicule systématiquement et contrôlez leur bonne fermeture, même après avoir utilisé la télécommande.
- Ne vous éloignez jamais de votre véhicule en laissant les clés sur le contact, ou le moteur en marche.
- Ne laissez pas dans votre véhicule d'objets à la vue du public (documents, sac, appareil photo, lunettes, téléphone, portefeuille, menu monnaie, etc.) Laisser la boîte à gants ouverte peut donner l'indication que votre habitacle est inintéressant.

- Ne considérez pas le coffre de votre véhicule comme un lieu sûr de protection de vos objets et équipement de valeur; toutefois le coffre est moins souvent visité que l'habitacle. Si vous devez y déposer des objets, faites-le au moment du départ et non lorsque vous arrivez à destination.
- En roulant, prenez l'habitude de verrouiller vos portières et ne déposez pas de valeurs sur le siège du passager avant avec la vitre partiellement ou complètement ouverte.

### **Comment réagir en cas de vol :**

- **Je ne touche à rien.**
- J'appelle le 117 pour être orienté sur les démarches à entreprendre.
- Je fais immédiatement bloquer mes cartes de crédit et de débit (paiement sans contact.)
- Pour les téléphones portables, j'appelle mon opérateur pour faire bloquer la carte SIM et l'appareil.
- Je prépare un inventaire des objets volés et des dommages commis sur mon véhicule en prévision d'un dépôt de plainte.



**G. Perruchoud adj**